



Objet : **Stage Sportif Régional Fleuret**

Catégorie : Benjamins, Minimes

Lieu : Salle d'armes d'Auxerre - 12 Boulevard Vaulabelle 89000  
**AUXERRE**

Date : 8-9 mars

Début : 10h

Fin : 18h

La ligue d'escrime de Bourgogne organise un stage sportif régional au Fleuret. Ce stage se déroule à Auxerre (Salle d'armes).  
Le stage sera encadré par Me Lemaire, Me Zold et Me Grenier.

Une participation financière de 30€ est demandée. (Chèque à l'ordre de Ligue d'escrime de Bourgogne)

**INSCRIPTIONS AVANT VENDREDI 2 Mars 2012**

*Remplir la feuille d'inscription voir ci-dessous*

Pour le stage, se munir :

- Equipement d'escrime (équipement électrique et sec)

Sportivement,

Gildas Grenier  
CTS Escrime – Région Bourgogne  
06.71.81.57.15  
[grenier.gildas@gmail.com](mailto:grenier.gildas@gmail.com)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite : **vendredi 2 mars 2012**

A renvoyer à :

**Club escrime d'Auxerre - 12 Boulevard Vaulabelle 89000 AUXERRE**

Je soussigné : ..... mère, père, tuteur.

De l'enfant : .....

Né(e) le: .....

Du club : .....

Catégorie : .....

Adresse : .....

Téléphone en cas d'urgence : .....

- Autorise mon fils (ou ma fille) à participer au stage d'escrime, organisé par la ligue d'escrime de Bourgogne, les 8 et 9 Mars 2012, à Auxerre..
- Autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures sanitaires d'urgence en cas d'accident et de non respect des règles du stage.

Votre enfant a-t-il des problèmes de santé, d'allergie ou de prise de médicaments durant le stage ? :

Si oui :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Signature,

Fait à.....  
le,.....

A renvoyer à : **Club escrime d'Auxerre - 12 Boulevard Vaulabelle 89000 AUXERRE**

# AUTORISATION DE PRELEVEMENT SANGUIN CHEZ UN SPORTIF MINEUR

**CLUB :** .....

**Année sportive :** .....

Je, soussigné(e) .....  
nom et prénom

Autorise des prélèvements sanguins par des préleveurs agréés dans le cadre de contrôles anti-dopage sur :

....., né(e) le ...../...../.....  
nom et prénom

dont j'ai la responsabilité en tant que .....

A....., le .....

***Signature***

***RAPPEL :***

*Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.*

*Tout sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.*

*L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.*

*Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de pôle de haut niveau ou de stage départemental ou régional.*

*Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.*

A renvoyer à : **Club escrime d'Auxerre - 12 Boulevard Vaulabelle 89000 AUXERRE**